



La Commission scolaire Eastern Shores sollicite les candidatures de personnes intéressées par le poste suivant : **Travailleuse sociale ou travailleur social (2111)**

# D’AFFICHAGE	ESSB -P24-25-12
LIEU DE TRAVAIL	Bureau administratif de la Commission scolaire Eastern Shores (New Carlisle)
STATUT	Poste régulier
CHARGE DE TRAVAIL	35 heures par semaine
TAUX HORAIRE	29,50 \$ à 52,28 \$ de l’heure
HORAIRE DE TRAVAIL	Du lundi au vendredi
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Coordonnatrice des services complémentaires
CLIENTÈLE VISÉE	École St-Patrick, École Evergreen, École de Shigawake Port Daniel et New Carlisle High School
DATE DE DÉBUT	3 septembre 2024
DATE D’AFFICHAGE	17 juillet 2024
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	9 août 2024 à 16h

NATURE DU TRAVAIL

L’emploi de travailleuse sociale ou travailleur social comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de promotion, de dépistage et d’évaluation du fonctionnement social des élèves et des groupes d’élèves qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés d’ordre affectif, social, scolaire ou familial, ainsi que de détermination et de mise en œuvre d’un plan d’intervention au niveau social, dans le but de soutenir et rétablir le fonctionnement social, de favoriser le développement optimal de l’élève en interaction avec son environnement et de faciliter son cheminement scolaire.

DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS

La travailleuse sociale ou le travailleur social contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés d’ordre social, familial, personnel ou scolaire, et ce, dans une optique de prévention et d’intervention; elle ou il évalue le fonctionnement social des élèves, notamment de l’élève atteint d’un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, par l’étude et la synthèse des informations recueillies dans le dossier de l’élève, par observation directe, par le biais d’entrevues, de consultations et de questionnaires, afin de préciser le profil de fonctionnement de l’élève et ses besoins au plan social. Elle ou il voit à la mise en œuvre du plan d’intervention sociale, dans le cadre de la détermination d’un plan d’intervention pour répondre aux besoins de l’élève.





Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration, la réalisation et la révision du plan d'intervention de l'élève en tenant compte du contexte personnel, familial, scolaire et social pour l'aider à surmonter ses difficultés, à maintenir et développer sa motivation scolaire; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il effectue des rencontres de relation d'aide individuelle auprès de l'élève et des rencontres de groupe, assure le suivi de la relation d'aide auprès des parents; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers les ressources appropriées à la situation et aux besoins; elle ou il collabore avec les représentantes et représentants d'organismes partenaires.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants et les autres intervenantes et intervenants scolaires afin de mieux répondre aux besoins de l'élève et à son encadrement scolaire pour lui permettre de poursuivre son cheminement et s'engager sur la voie de la réussite.

Elle ou il participe à l'élaboration, la promotion et l'animation de programmes de dépistage, de sensibilisation et de prévention sur des sujets reliés aux problématiques vécues par les jeunes.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision. Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, leurs relevés de notes et leurs diplômes, en indiquant en objet le numéro d'affichage **ESSB-P24-25-12**, à job.opportunity@essb.qc.ca.

La Commission scolaire Eastern Shores s'engage à assurer l'égalité d'accès à l'emploi et encourage les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées. La CSES ne contactera que les candidats sélectionnés pour un entretien.

